

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château Royal de Ciergnon

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château Royal de Ciergnon

Nom du jardin	Parc du Château Royal de Ciergnon
Nom ancien	Pavillon de Ciergnon
Date de création	1892; années 1990
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Houyet
Auteur/ Créateur	Elie Laîné, paysagiste français (1892)
Auteur/ Créateur	Arabella Leynox-Boyd, paysagiste anglaise (années 1990)
Auteur/ Créateur	Lucienne Jacquemin
Coordonnées	rue de Tchaurlumont ; 5560, Ciergnon
Localisation	Latitude : 50.1657166 Longitude : 5.093879900000047

Historique

Implanté au sommet d'un éperon rocheux boisé dominant la Lesse au sud, le premier château royal de Ciergnon est un bâtiment en brique construit pour Léopold Ier en 1842, sur les plans de l'architecte Duvinage. Dans les années 1888-1890, Léopold II fait entièrement remodeler le bâtiment avec l'aide de l'architecte Balat. Le corps de logis principal et les deux tours circulaires flanquant la façade sud (vers la vallée) sont conservées - mais reparablementées en moellons de calcaire - tandis que la façade nord (vers le parc) est encadrée de deux tours carrées et précédée d'un frontispice central. Enfin, en 1948, le Régent Charles fait obturer et surélever la galerie de cette façade de deux niveaux, précéder le frontispice central d'un portique d'entrée et construire la chapelle à l'est. Depuis, divers travaux ont été effectués dans le parc : le démontage de la serre située en face des appartements du personnel (1963); la mise en place de plantations décoratives aux abords du grand bassin du château et devant la façade nord; le placement de la clôture d'enceinte (1992) et, plus récemment, à l'initiative de S. M. la Reine Paola, la création d'un jardin rocaille occupant le haut du coteau, au pied de la grande terrasse sud du château, installé avec la complicité de Lucienne Jacquemin qui l'avait déjà conseillée lors du réaménagement des jardins du Belvédère; enfin, la plantation d'un petit jardin compartimenté en regard de la façade orientale avec la paysagiste Arabella Leynox-Boyd. En accompagnement des travaux d'agrandissement du château, Léopold II fait dessiner un vaste parc paysager (aujourd'hui près de 75 hectares) couvrant l'ensemble des terrains compris entre le village de Ciergnon (à l'ouest), la route de Rochefort (au nord), la route descendant à Villers-sur-Lesse (à l'est) et l'aplomb du coteau dominant la Lesse (au sud). Réalisé sur un projet du paysagiste français Elie Laîné - dont atteste un grand plan en couleurs signé et daté de septembre 1892 - le parc intègre une série de bâtiments utilitaires ou décoratifs construits dans les années 1890-1891, parmi lesquels les écuries avec remises, cantine et manège, ainsi qu'une maison de garde adoptant le style du cottage anglais, précédée d'imposantes grilles en fer forgé. Ce bâtiment, conservé à l'entrée nord-est du domaine, a été réalisé sur les plans des architectes anglais Kidner et Berry (Londres)

qui ont fourni une série de dessins en couleurs (plans et élévations) intitulés « Lodge at Ciergnon ». Certaines parties du projet n'ont toutefois pas été réalisées. En particulier, la zone sud-est du parc (actuelle prairie au sud du Vachau) où devait figurer des espaces de culture avec serres, pépinières et maison de jardinier. Dans cette zone, le Roi avait projeté la construction d'un étonnant promenoir couvert qui devait permettre, depuis une petite gare ferroviaire privée de rejoindre le coteau sud du parc où s'élevait un ascenseur rejoignant les dépendances du château. Un beau dessin aquarellé de cet ascenseur est conservé dans les fonds d'archives du Palais royal. A la même époque, Léopold II fait installer un réseau d'alimentation en eau destiné à desservir le château, les dépendances et les étangs du parc. Les travaux d'installation du réseau d'alimentation en eau sont confiés à la société anonyme Electricité et Hydraulique, Ateliers de constructions à Charleroi. Ils sont entamés en 1890 et terminés en 1894 (réception définitive le 27 août 1894). Avant de faire installer le réseau d'alimentation par turbine et pompes, le Roi avait envisagé, dès 1887, le placement d'un bélier hydraulique destiné à relever les eaux du Vachau jusqu'au château. Mais la chute d'eau qui pouvait être aménagée sur le Vachau à partir d'un étang-réservoir en amont du barrage était insuffisante pour assurer l'élévation de l'eau jusqu'au bassin supérieur. La machine construite relève l'eau du Vachau jusqu'à un bassin-réservoir (4.000 mètres cubes) aménagé en partie haute du parc. Ce bassin supérieur, contourné par un sentier de promenade, est entièrement ceinturé d'un sous-bois indigène. Les berges au tracé souple sont ponctuées de courtes séquences de plantations décoratives constituées de volumes de buis taillés en boule et de conifères. Le trop-plein du bassin alimente un bras d'eau serti dans un ouvrage de rocaille. L'eau s'écoule ensuite en cascades sur une importante rocaille constituée de parois étagées de blocs de roche, dominant un bassin décoratif dont les berges ondoyantes sont recouvertes d'un cimentage. Le parcours d'eau alimente en aval un long bras d'eau canalisé dans des éléments rocheux creusés de loges et de failles accueillant des plantes alpines et des fougères. Le bras d'eau accompagne le grand bassin situé devant le château avant de se poursuivre, en souterrain vers l'ouest en direction d'un grand étang aux berges naturelles relevées de quelques beaux groupes d'arbres (marronniers, cyprès chauves, chênes pédonculés) suivi d'un dernier plan d'eau évoluant en roselière. Ces trois plans d'eau faisaient initialement partie d'une longue suite de huit étangs. L'assèchement de cinq d'entre eux a laissé la place à une longue « coulée verte ». Le long de ce parcours, la végétation en place atteste d'un mode de plantation évoquant le principe des coulisses de théâtre. Des massifs de hautes futaies, principalement indigènes, encadrent les perspectives et participent à la modulation de la perception des espaces tantôt largement ouverts et ponctués de sujets isolés – principalement des conifères – tantôt traités sous la forme de couloirs de verdure curieusement rythmés d'une suite de grands chênes dont les larges couronnes débordent des franges plantées.

Description

Éléments végétaux : La végétation du parc ne présente pas de caractère dendrologique exceptionnel. Elle est constituée en majorité de feuillus indigènes (hêtre, charme, chêne, tilleul, robinier, bouleau, . . .) regroupés dans des sous-bois mixtes, à l'exception du grand sous-bois de hêtres traversé par le chemin d'accès au nord-est. Parmi les grands sujets, on remarque plusieurs beaux groupes de marronniers (*Aesculus hippocastanum*) plantés en bordure du chemin d'accès au château et du grand étang inférieur, des hêtres isolés (*Fagus sylvatica*), un groupe de sept tilleuls (*Tilia platyphyllos*) sur le parking du château et un alignement de huit sujets en bordure du chemin de crête, ainsi que plusieurs beaux chênes; parmi ceux-ci, un groupe de trois chênes pédonculés (*Quercus robur*) devant le château et un groupe de trois chênes sessiles (*Quercus petraea*) devant la chapelle. Dans les sous-bois, en sous étage, se développent spontanément le buis (*Buxus sempervirens*), l'if (*Taxus baccata*) et le houx (*Ilex aquifolium*). Aux abords du château et de son grand bassin, de nombreuses essences au caractère décoratif (cerisier, catalpa, érable de Virginie, merisier, tilleul, . . .) résultent de replantations effectuées depuis une trentaine d'années. De nombreuses variétés de conifères accompagnent l'ancienne chaîne des étangs: pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), pin noir (*Pinus nigra*), pin Weymouth (*Pinus strobus*), cyprès chauve (*Taxodium distichum*), sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*), douglas (*Pseudotsuga menziesii*), épicéa, thuya, etc. Ceux-ci sont groupés en tête du grand étang inférieur, isolés au coeur de la longue « coulée verte » descendant vers l'ouest ou encore en bordure des chemins de promenade du parc. Devant les façades du château s'aligne une suite de topiaires d'if (*Taxus baccata*) et de buis (*Buxus sempervirens*) dont les volumes coniques et sphériques ont atteint des dimensions monumentales. L'ensemble est contenu derrière une haie de buis (*Buxus sempervirens*).

Le nouveau petit jardin compartimenté est délimité par des haies d'if (*Taxus baccata*). Des arbres isolés au port érigé marquent les angles extérieurs de la composition. A l'intérieur, les surfaces de gazon sont bordées de plates-bandes de vivaces séparées par des cordeaux de pavés. Des cubes de buis marquent le centre de chaque jardin de fleurs. Les ensembles de vivaces sont répartis en deux zones axées de part et d'autre d'une broderie centrale de buis (*Buxus sempervirens*) sur gazon. L'une regroupe des plantes à floraison estivale jaune : rutbeckias, heleniums, asters, dahlias, euphorbes, crocosmias; l'autre, des vivaces de printemps à dominante bleue : limonums, lavandes, iris. Un banc en faux branchage repose sous une structure métallique accueillant des rosiers et des clématites. La grande rocaille récemment aménagée sur le flanc du coteau sud a nécessité d'importants travaux pour la mise en place d'une suite de soutènements en branches d'acacia relié par d'étroits escaliers, accompagnés de mains courantes dans le même matériau. Des haies de buis (*Buxus sempervirens*) soulignent les ouvrages en partie supérieure. La composition et la sélection des végétaux a été effectuée sous les conseils de Lucienne Jacquemin, créatrice d'un grand jardin de rocaille aux Sept Collines à Beaufays. Les premiers ensembles de plantes installés, répondant à la nature particulièrement sèche du sol (limon caillouteux et affleurements rocheux), comprennent de nombreuses variétés de sedum et des berberis de petites tailles. Des rosiers, fournis par l'obtenteur Louis Lens, sont associés à de nombreux ensembles de plantes vivaces (achillées, gentianes, geranium, œillets, ancolies, hélianthèmes, pavots, véroniques, etc.), à de petites colonies d'iris et d'herbes à chat. Vers la bas, la composition étagée rejoint le versant boisé dit du Collyre de Ciergnon. Ce versant caractérisé par la raideur de sa pente et son exposition plein sud est peuplé d'une flore thermophile particulière comprenant diverses fougères, l'orme lisse (*Ulmus laevis*), le buis (*Buxus sempervirens*), le mahonia à feuille de houx (*Mahonia aquifolium*), le chèvrefeuille (*Lonicera xylosteum*), la petite bourrache (*Omphalodes verna*), l'if (*Taxus Baccata*) en accompagnement de peuplement de chênes. En contrebas du château et du parc, le long du chemin de la Reine, remarquable plantation en cercle de hêtre pourpre (*Fagus sylvatica 'Atropurpurea'*).

L'eau : Le réseau d'alimentation en eau destiné à desservir le château, les dépendances et les étangs du parc a été mis en place par Léopold II. Une machine élévatrice constituée d'une turbine hydraulique mettant en mouvement des pompes aspirantes-refoulantes permet de relever l'eau du Vachau jusqu'à un bassin-réservoir aménagé en partie haute du parc, au N. E. du château. La turbine de 60 C. V. de force motrice garantit l'élévation de 21 litre/seconde jusqu'au bassin-réservoir supérieur dans une conduite longue de 480 mètres. Ce bassin, d'une contenance de 4. 000 mètres cubes, est cerné d'un sentier de promenade et entièrement ceinturé de hautes tiges formant un sous-bois indigène (charme, robinier, bouleau, saule, sorbier, if...). Les berges au tracé souple sont ponctuées de courtes séquences de plantations décoratives constituées de volumes de buis taillés (*Buxus sempervirens*) en boule et accompagnées de conifères. Aménagé dans la berge sud du bassin, un trop-plein alimente un bras d'eau serti dans un ouvrage de rocaille. L'eau s'écoule ensuite en cascades sur une importante rocaille constituée de parois étagées de blocs de roche, dominant un bassin décoratif dont les berges ondoyantes sont recouvertes d'un cimentage. Afin d'assurer son rôle d'alimentation, le bassin-réservoir supérieur est en permanence maintenu plein, en prévision des visites des Souverains et de leurs hôtes éventuels. En dehors de ces circonstances, la circulation de l'eau est arrêtée dans le parc. Depuis le bassin décoratif, le parcours d'eau se poursuit, en partie souterraine, avant de réapparaître à ciel ouvert sous la forme d'un long bras d'eau canalisé à l'intérieur d'éléments rocheux où des loges et des failles accueillent de nombreuses plantes alpines et fougères accompagnées de plantes des lieux humides. Ce bras d'eau alimente le grand bassin situé en regard de la façade nord du château, où des milliers de batraciens trouvent refuge au printemps. Le circuit d'eau se poursuit, en souterrain, vers l'ouest en direction d'un grand plan d'eau aux berges naturelles implanté en partie basse du parc. Cet étang est encore suivi, au delà du chemin de ceinture du parc, d'un dernier plan d'eau, aujourd'hui partiellement colonisé par une roselière. En 1962, le pompage par énergie hydraulique a été abandonné au profit d'un moteur électrique (groupe électropompe en ligne). Depuis 1996, une pompe refoulante, immergée dans un puits dans le cours de la Lesse est couplée à un moteur triphasé (Leroy et Somer / 15 KW / 380 v.). Un tuyau de grosse section approvisionne en direct le bassin-réservoir. Cette nouvelle installation électrique, de commande plus aisée, permet l'élévation de 35 mètres cubes/heure pour une hauteur de refoulement d'environ 77 m, depuis la pompe immergée dans la rivière jusqu'au bassin-réservoir supérieur. L'ancienne machine de relevage des années 1890 est toujours en place en bordure du cours du Vachau, partiellement à l'abandon. Dans les caves situées sous l'entrée du château,

un béliet hydraulique (hors d'usage) atteste d'un ancien système de relevage de l'eau domestique vers les étages, aujourd'hui remplacé par l'installation de distribution d'eau courante du réseau, avec pompe et hydrophore.

Éléments remarquables : L'ensemble du parc paysager encore doté de son réseau d'alimentation à partir d'une machine élévatrice installée en 1894. Depuis 1962, l'eau est relevée avec l'aide d'un moteur électrique mais la machine est conservée en bordure du Vachau avec l'ensemble de son équipement technique (turbine motrice, pompes aspirantes-refoulantes, réservoir à air, tuyauterie, vannages, etc.).

État de conservation : A sa création vers 1890, le parc était entièrement traversé d'est en ouest par une chaîne d'étangs - vraisemblablement huit en ligne d'après le projet de Laîné - reliés par des bras d'eau dont le parcours, partiellement à ciel ouvert, était rehaussé d'un décor de rocaille. L'ensemble du réseau d'alimentation a été établi de manière à profiter du dénivelé naturel du terrain pour un écoulement gravitaire et tirer parti du principe du trop-plein depuis chaque étang. Seuls trois de ces huit étangs en ligne subsistent, ce qui atténue sensiblement le caractère décoratif et pittoresque de la partie du parc comprise le grand étang proche du château et le dernier plan d'eau aval. Le relief de cette longue « coulée verte » - entièrement gazonnée - fait encore clairement apparaître l'emprise des anciens plans d'eau disparus. D'importantes plantations ont été récemment mises en place au pourtour du grand bassin du château, notamment des groupes de plantes de terre de bruyère.

Maintenance : L'ensemble de la propriété comprend plus de cinquante hectares d'étendues boisées faisant l'objet d'une gestion forestière stricte mais évolutive conduite par des agents de l'Administration des Eaux et Forêts. Les masses plantées de feuillus indigènes et la grande héraie (au nord-est) qui participent du parc paysager sont traitées sur le même mode, garantissant des renouvellements échelonnés dans le temps sur base de l'évolution de l'état sanitaire des sous-bois. Les sujets isolés ou plantés en petits groupes près des étangs sont régulièrement surveillés. Le jardin rocaille fait l'objet d'attentions toutes particulières destinées à maintenir la diversité des plantes installées et à garantir l'entretien des nombreux ouvrages de soutènement et de circulation à flanc de coteau. La taille des grands topiaires et l'entretien des haies du nouveau jardin compartimenté, représente des opérations conséquentes effectuées annuellement.

Documents iconographiques



Pavillon de Ciergnon, canton de Rocherfort, appartenant à S.M. le Roi des Belges. Lithographie de Lauters d'après un dessin de A. Vasse (1844). Cliché G. Focant © Service Public de Wallonie (SWP)



L'étang et son bras d'alimentation serti dans un décor de roches. © N. de Harlez



Perspective sur le château et l'étang depuis le nord. © Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie



Le grand bassin-réservoir supérieur ceinturé de végétation. © N. de Harlez



La grande rocaille créée par S.M. la Reine Paola sur le versant sud dominant la vallée de la Lesse. © J. Barlet

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 139/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 59/1 (Houyet) - 59/2 (Han-sur-Lesse) Impr. coul. 1890-1891

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 59/1 - 59/2

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 59/1/2 - 59/2/1

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte 1/20. 000^e : 59/1 (Houyet) - 59/2 (Han-sur-Lesse) Impr. coul. 1933-1934.

Domaine royal de Ciergnon et Villers-s/Lesse réunis. Echelle de 0,001 m/m pour 2 mètres. Dressé par l'Architecte paysagiste soussigné E. Lainé, septembre 1892. Plan en couleurs, aquarelle sur papier calque (Archives du Palais royal, Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 193, plan 5526).

Château royal de Ciergnon. Levé par les lieutenants, le Capitaine commandant [Piequin, Amboise, Serrane ?], Bruxelles, le 15 juillet 1891. Plan en couleurs, aquarelle sur papier blanc (Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 193, plan 5519).

Château royal de Ciergnon. Étude de l'installation d'éclairage électrique et d'une distribution d'eau (. . .). II. Les installations hydrauliques. Notice descriptive par Julien Dulait, Administrateur-gérant de la société anonyme Electricité et Hydraulique, Ateliers de construction à Charleroi, le 17 mai 1890 (Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 123).

Domaine d'Ardenne. Château de Ciergnon. Travaux d'alimentation d'eau du château, de ses dépendances et des étangs du parc. Installation de la distribution d'eau du service d'incendie et des eaux domestiques. Lettre manuscrite de l'Ingénieur Principal des Ponts et Chaussées à Bruxelles, le 1er juin 1890 (Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 123).

Note justificative des dispositions projetées. Description complète des ouvrages à construire (prise d'eau, aqueducs, canalisations d'alimentation et de refoulement, bâtiment des machines, turbine, pompes, . . .). Courrier de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province de Brabant au Baron Goffinet, Administrateur de la Liste Civile, le 2 sept. 1890 (Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 123).

Avant-projet pour l'installation d'un bélier hydraulique destiné à élever l'eau du ruisseau le Vachaux (sic) au château royal de Ciergnon. Note de l'Ingénieur Principal des Ponts et Chaussées, Bruxelles, le 27 septembre 1887. Proposition d'un bélier « Blacke », invention de Monsieur Montefiore-Levi, dont l'installation la plus remarquable est celle du château du Rond-Chêne à Esneux - Plan général dressé par l'Ingénieur pp. des Ponts et Chaussées soussigné [J. de Schryver ?], Bruxelles, le 27 septembre 1887 - Plan figuratif d'un projet d'emplacement d'un bélier hydraulique, conduites, réservoir, etc., Bruxelles, septembre 1887. Signé [Lr Swaelmen ?] (Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 124).

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Lodge at Ciergnon. Kidner et Berry, Architects 23 Old Broad St, London. Echelle de 0,02 par mètre, August 1890. Dessins aquarellés sur papier. Suite de dessins en plan et en élévation de la maison de garde dans l'esprit d'un cottage anglais (Archives du Palais royal, Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 195, plans 5620 à 5634).

Plan d'ensemble des bâtiments de la ferme de Ciergnon, Ciergnon le 11 juin 1878. Signé L. Bilquin (Archives du Palais royal, Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n°195, plan 5655).

Ascenseur du domaine royal de Ciergnon. Echelle de 1 à 100. Dessin aquarellé sur papier. Signature difficilement lisible en bas à droite : [Damdoy ?] (Archives du Palais royal, Liste Civile. Epoque de Léopold II. Farde n° 195, plan 5582).

Très beau dessin du projet d'ascenseur qui devait relier le pied du coteau sud aux dépendances du château ; projet jamais réalisé. Nombreux relevés en plan et en élévation des façades nord et sud du château. Projet (1842), modifications (1890), agrandissement de la façade arrière (1888).

VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Bibliographie

LAMBINON Jacques, *Inventaire des sites, t. VII : Province de Namur*, Ministère des Travaux Publics, Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Survey national, s.l., 1962, p. 22-23.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 2, t. 22, p. 785.

NAZE F., *Domaine d'Ardenne. Historique*, notes dactylographiées, 1952 (mars).

PETIJEAN O., *Nos châteaux historiques*, t. 1, Bruxelles, A. Joachim, Touring Club de Belgique, 1934.

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château Royal de Ciergnon

VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans, Bruxelles-Paris, [1844], p. 12-14.*

Informations administratives

Mérite le classement pour : une portion de la vallée de la Lesse y compris le parc royal de Ciergnon

Publié : oui

Superficie : 75 hectares y compris bois, prés et pelouses

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-05-06

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager